

Paris, le 01 octobre 2020

## **Altaïr Avocats conseille NEWHEAT dans le cadre d'une levée de fonds de 15 M€ pour développer des centrales solaires thermiques**

Altaïr Avocats a conseillé NEWHEAT dans le cadre d'une levée de fonds de 15 M€ pour développer des centrales solaires thermiques.

NEWHEAT, société créée en 2015 à Bordeaux et dont l'activité est de développer, construire, financer et exploiter des projets de production de chaleur solaire pouvant également intégrer de la récupération de chaleur fatale à destination des industriels et des réseaux de chaleur urbains, vient de finaliser la mise en place d'un financement bancaire d'un montant de 13M d'euros auprès de Triodos Bank et du Crédit Coopératif ainsi qu'une levée de fonds de près de 2M d'euros auprès des fonds régionaux spécialisés dans la transition énergétique : Terra Energie (Région Nouvelle Aquitaine), AREC Occitanie (Région Occitanie) et OSER ENR (Région Auvergne Rhône-Alpes). Ce financement permettra le développement de cinq centrales solaires thermiques et le renforcement de NEWHEAT dans le secteur des énergies renouvelables et la lutte contre le réchauffement climatique.

Altaïr Avocats conseillait les investisseurs sur les aspects corporate de cette opération avec Pierre Gramage, associé, Vincent Gorse, avocat, et Olivier Lacaze, avocat.

### **Autres conseils :**

- **Société cible :** NEWHEAT
- **Banque d'affaires :** FINERGREEN
- **Dette :** Triodos Bank Nv (Pays-Bas) et le Crédit Coopératif
- **Investisseurs :** Terra Energie, OSER ENR, AREC OCCITANIE.

### **Contacts presse**

---

Avocom / Virginie Jubault et Diane Zeegers / tél. +33 1 48 24 60 54

### **A propos d'Altaïr Avocats**

---

Altaïr Avocats est un cabinet d'affaire, implanté à Paris et à Bordeaux, spécialisé en *corporate*, capital-investissement, fusions-acquisitions, contentieux des affaires, concurrence-distribution ainsi qu'en fiscalité.

Créé en 2019 et comptant aujourd'hui une douzaine d'avocats dont six associés, Altaïr Avocats place la confiance, l'écoute et la proximité avec ses clients au centre de son projet. Le cabinet propose des solutions pragmatiques et personnalisées pour défendre les intérêts spécifiques de chaque client.



Le collectif est fondamental pour les associés d'Altaïr Avocats qui travaillent ensemble, en étroite collaboration, mutualisant ainsi leurs compétences afin d'offrir à leurs clients des conseils précis et techniques à haute valeur ajoutée.